

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3058

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône pour son programme d'actions 2012**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Lung), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yérémián (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3058**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, avec l'espace futur artisan, propose un espace d'accueil qui centralise les contacts avec les porteurs de projets, permet d'effectuer un diagnostic personnalisé et d'orienter efficacement le porteur de projets, soit vers des structures extérieures, soit vers les autres ressources de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) du Rhône.

La Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône accompagne par ailleurs les cédants et repreneurs d'entreprises dans leurs démarches et favorise leurs mises en relation.

Enfin, grâce à plusieurs permanences sur les territoires intracommunautaires, elle assure un service de proximité pour les porteurs de projets artisanaux.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine de Lyon souhaite renouveler son soutien à la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône pour son action en matière d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets et des créateurs, cédants et repreneurs d'entreprises artisanales et pour son implication dans le réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2011

Par délibération n° 2011-2500 du 17 octobre 2011, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € au profit de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône pour son action 2011.

Le bilan de l'activité de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône dans le cadre de ce financement est le suivant.

L'action "accueil et accompagnement des porteurs de projets" au sein de l'espace futur artisan (EFA) à Lyon et dans les permanences au sein des antennes de la Chambre de commerce et d'industrie a recensé 8 899 visites et 4 031 porteurs de projets accompagnés sur l'année 2011.

L'action "parcours spécifique du repreneur et du cédant" a proposé huit réunions reprise artisanale avec 148 inscrits et 109 participants, et la réalisation de 139 rendez-vous spécifiques "reprise" pour analyser l'adéquation homme/entreprise à reprendre.

L'action de "suivi des jeunes entreprises" a porté sur la mutualisation des ateliers avec les autres membres du réseau L_VE (4 ateliers ont été réalisés comptant 27 participants à Lyon et Givors), sur le suivi des jeunes entreprises à travers 6 rendez-vous d'étape et préconisation/réalisation d'outils de gestion (25 entreprises ont été suivies en post-crétion).

Concernant son implication dans le réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat, la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône a été re-labellisée pour l'espace futur artisan et ses antennes en novembre 2009. Elle contribue à alimenter la base de données commune, s'implique fortement dans l'organisation du réseau et son pilotage, dans les manifestations. De plus, elle participe fortement au programme L_VE "transmission reprise" piloté par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon.

c) - Bilan

Les actions poursuivies par la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône au travers de l'espace futur artisan (EFA) présentent un bilan satisfaisant par rapport aux prévisions initiales : + 19 % concernant le premier accueil et + 8 % concernant le nombre de projets accompagnés, par rapport à 2010, en revanche un léger repli sur la transmission-reprise.

La mission de Porte d'entrée du réseau L_VE, en particulier pour les artisans, permet une gestion des flux des porteurs de projets et une bonne réorientation vers les autres offres d'appui du réseau L_VE.

Le développement du suivi post-crétion a permis de renforcer l'offre de services sur l'agglomération et vient en complémentarité avec l'appui ante-crétion disponible au sein de l'espace futur artisan. De même, la formalisation d'un parcours spécifique cédant - repreneur vient renforcer l'offre à destination de cette cible particulière.

d) - Programme d'actions pour 2012 et plan de financement prévisionnel

Pour l'année 2012, les quatre grands objectifs proposés par la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône sont :

1° - la poursuite des activités d'accueil et d'accompagnement sur la Communauté urbaine de Lyon et l'organisation de permanences au sein des antennes CCIL, avec un plancher minimum de 7 000 premiers accueils, 2 700 porteurs de projets accompagnés, et la poursuite des permanences territoriales à Chassieu, Rillieux la Pape, Corbas et Lyon La Duchère,

2° - la poursuite du "parcours spécifique du repreneur et du cédant", par la mise en place de sept à huit réunions collectives reprise artisanale (hors salon des entrepreneurs et forum) avec un objectif de 150 à 170 inscrits et 100 à 120 participants, et 100 à 120 rendez-vous individuels,

3° - la poursuite de l'action de "suivi des jeunes entreprises" avec la mutualisation de quatre ateliers (18 places offertes) et 6 positionnements sur des ateliers partenaires, 35 jeunes entreprises suivies en post-crétion et 5 suivis renforcés,

4° - l'implication dans le réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat : poursuite de l'implication dans le pilotage, l'organisation et les actions du réseau L_VE (professionnalisation, démarche qualité, base de données commune, affichage de son appartenance au réseau lors des actions de communication menées par la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône, participation aux groupes de travail, manifestations et événements, etc.).

De plus, dans le cadre du programme L_VE partenaires pour entreprendre, la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône appuiera le coaching commercial des jeunes entreprises bénéficiaires de ce programme par la mise en place de formations dédiées.

Budget prévisionnel 2012

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
services extérieurs	30 000	ventes	13 875
autres services extérieurs	13 650	Etat	83 200
charges de personnel	313 700	Région Rhône-Alpes	4 000
		Région (spécifiquement dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité pour l'appui à la post-crédation)	8 000
		Département	13 000
		Communauté urbaine de Lyon	47 000
		Partenaires privés	19 000
		Chambre de métiers du Rhône	169 275
Total	357 350	Total	357 350

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 47 000 € au profit de la Chambre de métiers du Rhône pour son programme d'actions 2012.

Ce soutien est apporté conjointement avec la Région Rhône-Alpes (à hauteur de 8 000 €) dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité portant sur la période 2010-2016 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 47 000 € au profit de la Chambre de métiers du Rhône pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et Chambre de métiers du Rhône définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2°- **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3°- La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° OP01O2291.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.